Liaisons notre banque

Le magazine des Sociétaires de la CASDEN

97 Avril 2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Être Sociétaire, c'est aussi voter !

Page 10

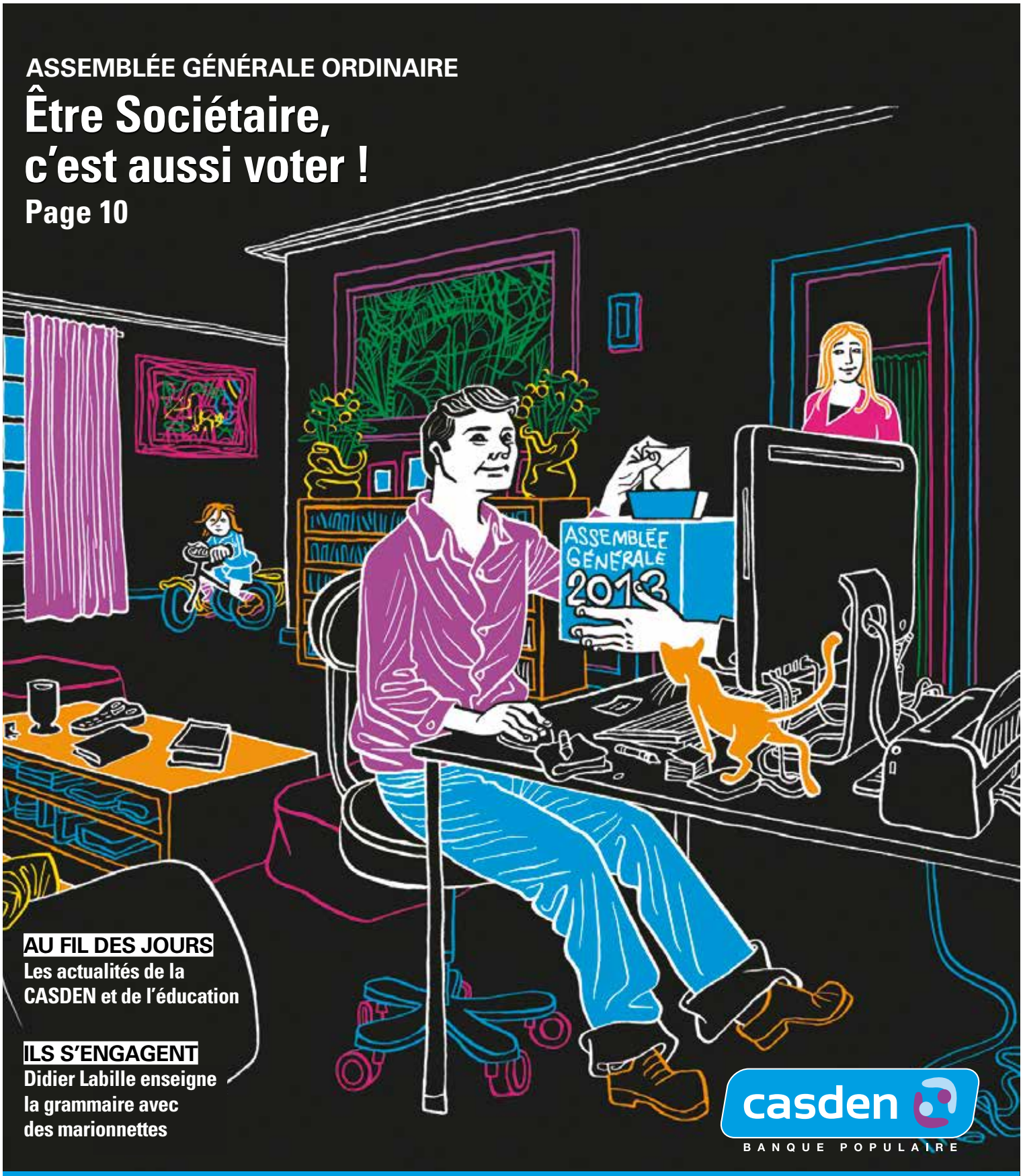

AU FIL DES JOURS
Les actualités de la CASDEN et de l'éducation

ILS S'ENGAGENT
Didier Labille enseigne la grammaire avec des marionnettes

casden BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture.

SOMMAIRE en chiffres

18 %
C'est la part d'étudiants boursiers en première année d'école de commerce en France, contre 37 % à l'université, selon un prérapport confidentiel de la Cour des comptes révélé par *Le Monde*. Ce document pointe du doigt la baisse de la mixité sociale au sein des 17 écoles contrôlées : 6 élèves sur 10 ont des parents ingénieurs, commerçants, cadres ou chefs d'entreprise.

10 MILLIONS D'EUROS
C'est le montant que la région Île-de-France s'est engagée à verser en 2013 pour des emplois d'avenir. Ces derniers sont réservés à l'économie sociale et solidaire (ESS) et ciblent les moins de 26 ans en zone urbaine sensible (ZUS) ou en zone frappée par un chômage de masse. L'Île-de-France compte 157 ZUS.

7 %
de la population de 18 à 65 ans est concernée par l'illettrisme. Pour lutter contre ce fléau qui touche 2,5 millions de Français, le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault a décerné le 4 mars dernier le label Grande Cause Nationale 2013 à *Agir ensemble contre l'illetrisme*. Ce collectif regroupe 64 organisations fédérées par l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme.

Au fil des jours P. 4
- Un jeu pour inciter les élèves à lire
- Dépenses pour l'école primaire : la France à la traîne
- Biotechnologies : quelles conséquences sur l'Homme à venir ?

Actus CASDEN P. 5
- Maladies cardio-vasculaires : une jeune chercheuse récompensée !
- Un nouveau simulateur d'épargne et de Points CASDEN
- Le dispositif Emplois d'avenir professeur
- Exposition : les liens intergénérationnels à l'honneur

6

© Pillaud - FFH

- Mondial de handball : les Bleues devront d'abord battre la Croatie

7

© DR

- Parlons Passion : de nouveaux portraits à découvrir
- « Les Profs » sur grand écran !
- Sidération : la 3e édition du festival des imaginaires spatiaux

Avec vous P. 11
Solutions CASDEN

11

© Killoffer

Avantages CASDEN : épargner pour emprunter

Le mag P. 12
En débat

12

© Bruno salamone

Décrochage scolaire : et si rien n'était perdu d'avance ?

Ils s'engagent
Didier Labille enseigne la grammaire avec des marionnettes

Le portrait de VousNousIls

16

© DR

Alexandre Jardin : « Il n'est pas raisonnable de demander aux enseignants de tout résoudre »

Le magazine des Sociétaires de la CASDEN - Avril 2013
Liaisons notre banque est publié par la CASDEN Banque Populaire. 91, cours des Roches, 77186 Noisiel, France. Tél. : 01 64 80 70 00. Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - SIRET n°784 275 778 00842-RCS Meaux-Immatriculation ORIAS n°07027138. **Directeur de la publication:** Pierre Desvergnes. **Rédacteurs en chef:** Charles Mainguet, Philippe Miclot. **Coordination:** Amandine Ricard, Martine Dubreuil. **Conception-réalisation:** Citizen Press - 48, rue Vivienne, 75002 Paris. **Responsable d'édition:** Charles Centofanti. Tél. : 01 77 45 86 75. **Directeur artistique:** David Corvaisier. **Maquettiste:** Fabienne Laurent. **Secrétaire de rédaction:** Alexandra Roy. **Chef de fabrication:** Joël Gaumont. **Comité de rédaction:** Bernard Rodier, Michel Metayer, Sophie Barramilis, Lionel Courchinoux. **A participé à la rédaction de ce numéro :** Charles Centofanti. **Illustration de couverture:** Killoffer. **Photogravure:** PPDL. **Impression:** ROTO OUEST. Imprimé sur du papier PEFC. **Dépôt légal:** à parution N°22 748.

VOTER, UN ENGAGEMENT MILITANT

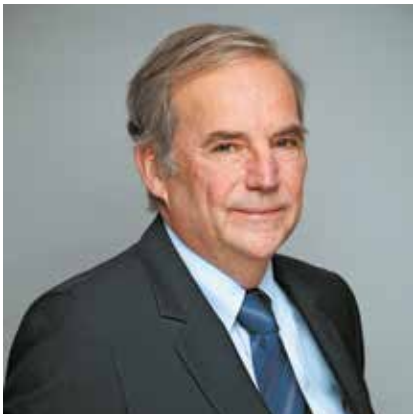

© Philippe Castaño

« Compter sur plus d'un million de Sociétaires est une force »

La CASDEN est une banque coopérative, elle n'appartient pas à des actionnaires mais à ses Sociétaires. Sa finalité n'est pas la maximisation des profits mais ce pour quoi elle est née il y a 60 ans : satisfaire ses Sociétaires et répondre à leurs besoins.
La CASDEN n'est certes pas la seule banque coopérative, mais à la différence des autres, elle est gérée et dirigée par les représentants de ses Sociétaires, eux-mêmes Sociétaires et collègues issus du monde de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Culture. Ce statut particulier et cette gouvernance originale ont des conséquences directes sur son mode de fonctionnement et sur ses relations avec eux.
À la CASDEN, seuls les Sociétaires et leurs ayants droits - sous certaines conditions - peuvent bénéficier de ses services selon le principe de la liberté d'adhésion et s'ils remplissent les critères fixés par les statuts de la Coopérative.
Tous les Sociétaires disposent du même droit de vote à l'Assemblée Générale, selon le principe coopératif « une personne, une voix », indépendamment du nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent.
Mais si le vote est un droit, c'est aussi un devoir citoyen… Dans d'autres sphères certains se battent pour l'obtenir. À la CASDEN, c'est le signe d'un engagement militant pour participer et veiller à la bonne gestion de la Coopérative.
La force de la CASDEN c'est pouvoir compter sur plus d'un million de Sociétaires, notamment pour peser face aux marchés financiers et obtenir les liquidités complémentaires éventuellement nécessaires pour proposer épargne et crédits à des taux compétitifs.

Vous avez reçu ou allez recevoir votre matériel de vote.
Le moment est venu de participer à la vie de votre coopérative.

Pierre Desvergnes
Président de la CASDEN
Banque Populaire

Livre

UN JEU POUR AIDER LES ÉLÈVES À LIRE

© DR

Un enfant sur cinq entre au collège avec des difficultés de lecture. Face à ce constat, les « Petits champions de la lecture », un grand championnat national destiné aux CM2, veut inverser la tendance. Conduite sous le haut patronage du ministre de l'Éducation nationale, cette opération invite les enfants à lire à voix haute, pendant trois minutes, le texte de leur choix, précise le Syndicat national de l'édition (SNE), organisateur du jeu avec de nombreux partenaires. La grande finale nationale sera organisée le 29 mai 2013 à la Comédie-Française, à Paris. Cette fête de la lecture se déroulera en présence des deux parrains de l'opération : l'auteur Daniel Pennac et le comédien Guillaume Gallienne.

Publication

BIOTECHNOLOGIES : QUELLES CONSÉQUENCES SUR L'HOMME À VENIR ?

© DR

Élisabeth Matthys-Rochon, docteur ès sciences mention biologie, et Pierre Savatier, directeur de recherche à l'Inserm publient « Biotechnologies : quelles conséquences sur l'Homme à venir ? » chez L'Harmattan. Cet ouvrage scientifique a comme objectif principal d'informer les lecteurs sur la reproduction humaine et sur les nouvelles technologies du vivant, à la suite de la révision des lois bioéthiques en 2011. Les auteurs tentent d'éclairer les faits et leurs conséquences sans parti pris. Pour poursuivre le dialogue avec leurs lecteurs, ils ont créé un courriel qui permet à chacun de poser des questions d'ordre scientifique, éthique et sociétal.

> Prix indicatif : 11,50 €.

« Avant, le toubib, l'avocat, l'enseignant, avaient une "présomption d'incompétence" à l'égard de ceux auxquels ils s'adressaient. Aujourd'hui, si j'entre dans un amphi pour faire un cours sur la cacahuète, je sais qu'il y a certains étudiants qui ont tapé "cacahuète" sur Wikipédia la veille, et donc je dois faire cours en fonction de ça. »

Michel Serres, philosophe académicien, dans un entretien accordé au JDD le 20 décembre 2012.

45

MILLIARDS D'EUROS

C'est le montant des ventes en ligne réalisées en 2012, selon une étude de la Fevad, la Fédération de l'e-commerce et de la vente à distance, publiée en janvier 2013, soit une croissance du e-commerce de 19 % sur un an.

Éducation

DÉPENSES POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE : LA FRANCE À LA TRAÎNE

La dépense de la France pour un élève de primaire, 31 866 $PPA (parité de pouvoir d'achat), se situe 30 % en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (45 368 $PPA). C'est ce que révèle une note de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, publiée en décembre. La Norvège est le pays qui dépense le plus pour le premier degré (82 833 $PPA, 54 % de plus que la moyenne de l'OCDE), tandis que l'Allemagne se trouve en queue de peloton (26 476 $PPA, 42 % de moins que la moyenne des pays de l'OCDE).

+d'infos > **http://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/87/7/DEPP-NI-2012-29-depense-eleve-france-ocde_237877.pdf**

Santé

MALADIES CARDIO-VASCULAIRES : UNE JEUNE CHERCHEUSE RÉCOMPENSÉE !

© DR

Remise de la bourse à la Mairie de Bobigny. De gauche à droite : M. Abdel Sadi, Premier adjoint au Maire de Bobigny, conseiller général de Seine-Saint-Denis, M. Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, Dr Hanna Hlawaty, la lauréate, M. Claude Jechoux, vice-Président de la CASDEN Banque Populaire.

La 4e Bourse CASDEN du jeune chercheur a été remise, le 24 janvier 2013, à Hanna Hlawaty, docteur en génie biologique et médical, pour ses travaux de recherche visant à réparer les petites artères des patients atteints de maladies cardio-vasculaires. Enseignant-chercheur au sein d'un laboratoire basé à l'UFR Santé, médecine, biologie humaine de l'université Paris XIII à Bobigny, cette jeune chercheuse d'origine polonaise s'est intéressée à l'ischémie des membres inférieurs. Son projet consiste à soigner les artères partiellement bouchées, afin d'éviter l'amputation, via une nouvelle forme de thérapie cellulaire capable de régénérer les tissus abîmés. Depuis 2005, la CASDEN marque son soutien à la Fondation de l'Avenir et accorde ainsi, chaque année depuis 2009, une Bourse du jeune chercheur.

Pratique

UN NOUVEAU SIMULATEUR D'ÉPARGNE ET DE POINTS CASDEN

Simple, rapide et efficace… Le site Internet casden.fr propose un nouvel outil de simulation d'épargne et de Points. Ce simulateur permet de déterminer les solutions qui correspondent le mieux à vos besoins. Il suffit de cliquer et d'indiquer le montant de son versement initial, de ses versements mensuels et de la durée du placement pour connaître immédiatement le nombre de Points Solidarité ou Privilégiés[1] cumulés ainsi que le capital constitué. Autre innovation : à partir des résultats de la simulation, vous avez la possibilité de réaliser une simulation de prêt dans la gamme de crédits CASDEN. Une manière de mieux appréhender les étapes du Programme 1, 2, 3 CASDEN !

1. Les Points gagnés sont calculés et comptabilisés chaque fin de mois.

+d'infos > **http://www.casden.fr/Offres-et-services/Epargne-et-Points/Simulation-Epargne-et-Points**

Actualité

LE DISPOSITIF EMPLOIS D'AVENIR PROFESSEUR

Des emplois d'avenir professeurs (EAP) sont proposés depuis janvier 2013. Objectif : recruter 18000 EAP d'ici 2015 pour enrayer la crise du recrutement et renforcer la mixité sociale dans l'enseignement.
Le dispositif gouvernemental des EAP est réservé aux jeunes de moins de 25 ans (ou de moins de 30 ans dans le cas d'étudiants en situation de handicap), boursiers, inscrits au minimum en 2e année de licence et au maximum en 1re année de master.
En exerçant un emploi à temps partiel au sein d'un établissement scolaire, les étudiants éligibles reçoivent une rémunération moyenne de 900 euros par mois. Une condition pour bénéficier de cette initiative : s'engager à passer un concours d'enseignant.
En guise de coup de pouce supplémentaire, la CASDEN Banque Populaire propose son offre de Bienvenue jeunes, avec à la clef un versement de 40 euros pour toute ouverture d'un compte Dépôt Solidarité en Banque Populaire et met également à leur disposition un site de téléchargement gratuit d'outils pédagogiques, www.jeunesprofs.com.

+d'infos > **http://www.casden.fr/Services/Acceder-a-tous-les-services/Emplois-d-avenir-professeur**

© DR

Exposition

LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS À L'HONNEUR

L'association Ensemble Demain a organisé une exposition, du 21 janvier au 23 février derniers à l'Hôtel de Ville de Paris, autour du thème « la générosité des générations ». Parrainée par le scientifique Albert Jacquard, l'exposition a rassemblé de nombreux artistes, peintres, architectes ou encore photographes. Tous ont exprimé, à leur manière, leur vision des liens intergénérationnels. En soutenant l'opération, la CASDEN a ainsi voulu réaffirmer son attachement aux valeurs de solidarité entre les générations.

+d'infos > **http://www.vousnousils.fr/2013/01/21/la-generosite-des-generations-ouverture-de-l'exposition-aujourd'hui-a-paris-541105**

Handball

MONDIAL 2013 : LES BLEUES DEVRONT D'ABORD BATTRE LA CROATIE

© Pillaud - FFH

Seulement 9es de l'Euro 2012, les Bleues auront à cœur de retrouver les sommets lors du Mondial 2013, organisé en Serbie du 6 au 20 décembre 2013. Mais pour espérer faire aussi bien qu'en 2009 (Chine) et 2011 (Brésil), les vice-championnes du monde devront impérativement surmonter l'obstacle croate lors des qualifications. Un adversaire redoutable, que les Bleues étaient parvenues à battre en 2009, au même stade de la compétition. Le match aller aura lieu le week-end des 1er et 2 juin prochain en France, avant le match retour les 8 et 9 juin en Croatie. La CASDEN, partenaire de l'équipe de France féminine de handball, est à leurs côtés et souhaite les voir retrouver le haut du podium comme en 2003 en Croatie, avec le titre de championnes du monde.

+d'infos > **Pour suivre les derniers résultats des Bleues : www.ff-handball.org**

Développement durable

« CLIMAT. COMPRENDRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE POUR AGIR »

C'est le titre d'un ouvrage écrit par Bertrand Dassonville et préfacé par Jean Jouzel, climatologue, directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique et prix Nobel de la paix au titre du Giec en 2007[1]. L'auteur livre une approche raisonnée de la question climatique. Après avoir établi un état des lieux, il s'intéresse aux différents types d'émissions et aux conséquences du réchauffement climatique avant d'établir le lien entre le climat, la météo et notre vie quotidienne.

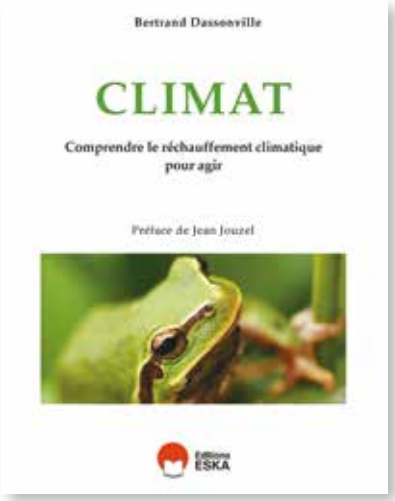

Ce livre s'adresse à la communauté éducative mais aussi à tous les publics qui souhaitent comprendre pour agir.

La CASDEN Banque Populaire soutient la parution de ce livre, publié aux éditions ESKA.

1. Prix reçu conjointement avec Al Gore

+d'infos > **L'ouvrage est disponible dans toutes les librairies et sur Internet (prix indicatif : 15 euros)**

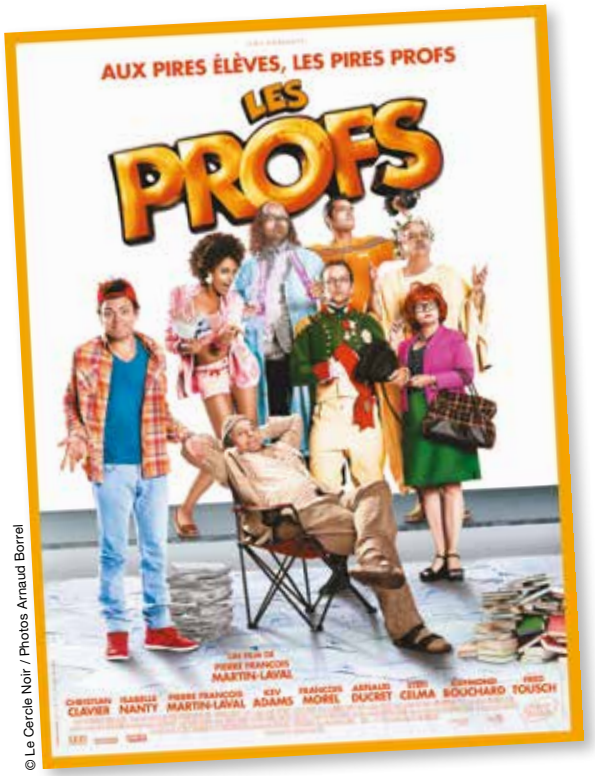

© Le Cercle Noir / Photos Arnaud Borrel

Cinéma

« LES PROFS » SUR GRAND ÉCRAN

La célèbre série de bande dessinée d'Erroc et Pica « les Profs », publiée aux éditions Bamboo, est transposée à l'écran par Pierre-François Martin-Laval, dit Pef, ancien « Robin des Bois ». Tourné cet été au lycée Jacques-Prévert et à l'école Jules-Ferry de Longjumeau, en banlieue parisienne, le film reprend toutes les recettes qui ont fait le succès de la bande dessinée : caricatures, gags et humour potache. L'histoire ? Une équipe d'enseignants va tenter de remonter le niveau catastrophique de réussite au bac du lycée Jules-Ferry, menacé de fermeture. Isabelle Nanty, François Morel et Pef, entre autres, enfilent le costume des professeurs, et Kev Adams, le comique de la série « Soda », celui de cancre, pour son premier rôle au cinéma.
Chaque semaine sur www.VousNousIls.fr, un dessin des « Profs » illustre un des faits marquants de l'actualité du monde de l'éducation.

En savoir plus > **sortie nationale le 17 avril 2013**

Programme

PARLONS PASSION : DE NOUVEAUX PORTRAITS À DÉCOUVRIR

Depuis le 4 mars, le programme Parlons Passion, initié par la CASDEN, est de nouveau à l'antenne. Vous pouvez retrouver ces portraits de professionnels passionnés sur France 5, après « C à vous la suite », vers 20 h 35 du lundi au jeudi, et sur France 3, avant « Le Grand Soir 3 », vers 22 h 30 du lundi au vendredi.
Les diffusions se poursuivront jusqu'au 21 juin. À revoir, les 34 épisodes des saisons précédentes, et à découvrir, 40 nouveaux portraits. Jean-Rémi, professeur de français, met en scène les grands textes pour susciter l'intérêt des élèves ; Claudie, professeur de géographie, s'investit dans Café Géo, une association qui permet aux élèves du secondaire de rencontrer un spécialiste des questions géographiques ; Maxime, professeur d'EPS en ZEP, prépare avec ses élèves l'ascension du mont Blanc ; Khalid, directeur d'une école maternelle en ZEP, déploie toute son énergie pour que ses jeunes élèves associent école et plaisir : voilà quelques exemples des parcours de ces professionnels issus du monde de l'éducation, de la recherche ou de la culture qui conjuguent vocation et passion de transmettre au quotidien.

© DR

Allison Linder, professeur de cuisine et d'anglais technique.

En savoir plus > **tous les portraits sont mis en ligne après leur diffusion sur la Chaîne CASDEN http://www.youtube.com/user/LaChaineCASDEN**

Action

« PAS D'ÉDUCATION, PAS D'AVENIR ! »

© Fabrice Giband

La Ligue de l'enseignement et Solidarité laïque, dont la CASDEN est membre, renouvellent en 2013 leur campagne « Pas d'éducation, pas d'avenir » de mars à fin août. Les objectifs ? Soutenir financièrement des projets concrets pour l'éducation et sensibiliser les jeunes et le grand public aux problématiques de l'accès à l'éducation.
Vous pouvez participer à cette campagne par vos actions de soutien et vos dons. Une collecte sera notamment menée dans les établissements scolaires et dans les centres de loisirs et d'animation avec un temps fort du 13 au 26 mai 2013, et une quête autorisée sur la voie publique le dimanche 19 mai 2013.

+d'infos > **www.pasdeducationpasdavenir.org**

Proximité

À VOTRE RENCONTRE…

© Killoffer

La CASDEN et la Banque Populaire sont venues à votre rencontre dans les établissements scolaires du second degré du 1er octobre au 31 janvier derniers. Plus de 3 500 occasions pour tous les personnels enseignants ou non enseignants de découvrir les offres et les initiatives de la CASDEN, au service de leurs projets personnels.
Un jeu concours organisé pendant l'action a permis de faire gagner des lots de Chèques Lire® et des subventions pour financer des projets pédagogiques à de nombreux établissements. Le tirage au sort désignant les gagnants a eu lieu fin février.
Des Rencontres seront encore organisées jusqu'au mois de juin. Si votre établissement n'a pas encore reçu notre visite, n'hésitez pas à solliciter votre Correspondant CASDEN d'établissement ou votre Délégué Départemental.

+d'infos > **www.rencontrescasden.fr**
www.casden.fr rubrique Contacts

Partenariat

SIDÉRATION : LA 3e ÉDITION DU FESTIVAL DES IMAGINAIRES SPATIAUX

Du 22 au 24 mars, l'Observatoire de l'espace, la fabrique culturelle du Cnes (l'agence spatiale française), a proposé à un large public de découvrir une vingtaine de créations artistiques lors du festival des imaginaires spatiaux, Sidération. Ce festival aux frontières des arts et des sciences était placé, pour sa 3e édition, sous le thème de la différence.
La manifestation a réuni un plateau original et éclectique, composé d'acteurs du monde spatial et d'artistes (musiciens, auteurs, metteurs en scène, performeurs, danseurs…).
La CASDEN, partenaire du Cnes, était associée à ce festival aux côtés de l'Inserm et de Radio Nova.

En savoir plus > **www.cnes-observatoire.fr**

Réseau

LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE CASDEN DE BREST RÉNOVÉE

Depuis 2012, la CASDEN déploie progressivement sa nouvelle image dans ses Délégations Départementales : des locaux redécorés et repensés pour améliorer l'accueil de ses Sociétaires.
La Délégation Départementale de Brest qui affiche désormais cette nouvelle signalétique, a été inaugurée le 13 février 2013 en présence notamment de Philippe Miclot et Didier Petit, Délégués Nationaux de la CASDEN. Les Sociétaires y sont accueillis du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Dans le cadre de ce programme de rénovation, quatre autres Délégations Départementales CASDEN se sont installées dans de nouveaux locaux fin mars : en Martinique, dans le Calvados, le Val-de-Marne et le Nord (Valenciennes).

© DR

Services

AVEZ-VOUS CRÉÉ VOTRE ESPACE PERSONNEL SUR CASDEN.FR ?

L'espace personnel vous permet d'accéder gratuitement à de nombreuses fonctionnalités : simulations personnalisées, Relevés en ligne, gestion de vos comptes épargne CASDEN, crédits en ligne... Vous pouvez également vous abonner à notre newsletter en nous communiquant votre adresse e-mail (lien accessible sur toutes les pages du site) pour rester informé de toutes les actualités concernant la CASDEN. Enfin, vous participez activement à notre démarche éco-responsable qui vise à réduire notamment l'envoi de papier.
+d'infos > www.casden.fr

Exposition

AMAZING SCIENCE : EXPLOREZ DES TERRITOIRES INCONNUS !

S'inspirant des couvertures d'*Amazing Stories*, le premier magazine de science-fiction américain créé en 1926, cette exposition en 26 panneaux, conçue par le CEA et l'Inserm avec le soutien de la CASDEN, réinvestit l'esthétique « pulp » du magazine associée à la recherche scientifique, la création littéraire et la culture populaire.
Chaque panneau assemble des visuels scientifiques autour d'une thématique spécifique de recherche. Les montages sont une invitation à plonger dans les mystères du vivant, de la matière ou de l'univers et à comprendre les enjeux scientifiques et technologiques de notre époque.
Par son approche originale, l'exposition Amazing Science a pour ambition de faire découvrir la recherche scientifique en cassant l'image d'une science parfois difficile d'accès et en investissant les territoires de l'imaginaire populaire.
L'écrivain Claude Ecken met sa plume acérée au service d'Amazing Science, par la création d'une œuvre originale de courtes nouvelles de science-fiction. Lesquelles forment un parcours littéraire de 26 tableaux.
L'exposition Amazing Science a été présentée pour la première fois lors de l'édition 2012 des Utopiales de Nantes. Elle se poursuit par un tour de France des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, via le réseau CASDEN.

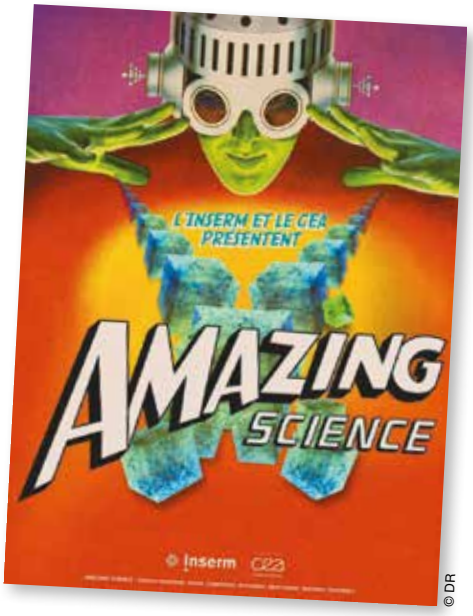

© DR

Découvrir l'expo virtuelle >
www.musee.inserm.fr/#/echangeur

Assemblée Générale Ordinaire

Être sociétaire CASDEN, c'est aussi voter pour participer aux décisions de votre banque coopérative

Comme chaque année, vous êtes appelé en tant que Sociétaire CASDEN à voter lors de l'Assemblée Générale annuelle.
Un pouvoir d'expression qui vous confère un rôle d'acteur au sein de votre coopérative.

EN TANT QUE BANQUE coopérative, la CASDEN appartient à ses Sociétaires. Bien plus que de simples clients-usagers, ceux-ci participent activement au fonctionnement de la CASDEN selon le principe coopératif : « une personne, une voix ». Quel que soit le nombre de Parts détenues et leur ancienneté, tous les Sociétaires sont sur un pied d'égalité.

Les Sociétaires - « propriétaires » de leur banque - disposent d'un privilège rare dans le monde bancaire d'aujourd'hui : celui de pouvoir faire entendre librement leur voix, en votant lors de chaque Assemblée Générale Ordinaire.

Voter, c'est participer à la vie de la coopérative

Les Sociétaires ont la possibilité de s'exprimer sur les décisions et les orientations stratégiques de leur Coopérative. Ils peuvent prendre position sur les sujets à l'ordre du jour : affectation du résultat de l'exercice, taux de rémunération des Parts Sociales, composition du Conseil d'Administration, modifications des statuts…

Une démarche qui permet à la CASDEN de rester proche des besoins de ses Sociétaires et d'y répondre le plus efficacement possible en leur proposant les meilleurs produits, au meilleur coût tout en assurant la pérennité de la Coopérative.
Plus qu'un droit, voter est un devoir dans un système démocratique tel que celui de la coopération. Il donne tout son sens au choix d'une banque coopérative et mutualiste. L'expression de la voix de chacun est la garantie de l'expression de l'intérêt collectif.
Il faut s'en saisir !

À noter : une Assemblée Générale Extraordinaire sera vraisemblablement convoquée avant la fin de l'année afin de statuer notamment sur la simplification de la structure du Groupe BPCE.

COMMENT VOTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2013 ?

Vous recevez votre matériel de vote par courrier courant avril ou par mail si vous l'avez souhaité. Vous disposez d'un exposé de la situation de la coopérative (comptes, résultats, perspectives) ainsi que des textes complets des résolutions soumises à votre vote.

Pour voter, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

Par Internet sur :
https://jevote.casden.fr, le plus simple, le plus rapide et le plus économique !
Vous retrouvez vos identifiants sur votre matériel de vote : il s'agit de votre numéro de Sociétaire et d'un code confidentiel garantissant la sécurité des données vous concernant.
Si vous avez reçu votre matériel de vote par courrier électronique, vous accédez directement au site de vote en ligne pour exprimer votre voix en cliquant sur le lien dans l'e-mail qui vous a été adressé.
Nouveau ! Sur votre bulletin de vote, flashez un QR Code pour vous connecter directement à votre espace de vote personnalisé depuis votre téléphone mobile.
Le site de vote en ligne est ouvert jusqu'au 28 mai, 15 h (heure de Paris) !

Par courrier :
Vous retournez votre bulletin de vote complété dans l'enveloppe retour jointe à votre courrier. Pour être pris en compte, votre bulletin de vote doit nous parvenir au moins 3 jours avant la date de réunion de l'Assemblée Générale soit au plus tard le 26 mai.

En séance :
Si vous le souhaitez, vous pouvez venir voter en personne ou donner procuration* pour voter, le mercredi 29 mai à 10 h au Siège Social de la CASDEN, 91 cours des Roches à Noisiel (77).

En savoir plus sur les résultats de votre coopérative :
Vous pouvez consulter le rapport annuel complet de la CASDEN sur www.casden.fr. Il peut également vous être envoyé sur simple demande.*

***Vous n'avez pas reçu votre bulletin de vote, l'avez perdu ou souhaitez obtenir un renseignement complémentaire, contactez-nous au 01 64 80 13 43 (appel non surtaxé).**

Avantages CASDEN

ÉPARGNER POUR EMPRUNTER

Une spécificité de votre banque coopérative… **En effet, à la CASDEN, c'est bien l'épargne de tous qui donne vie aux projets de chacun :** un mode de fonctionnement basé sur les principes mutualistes et une confiance réciproque.

À quoi sert l'épargne des Sociétaires CASDEN ?

100 % de votre épargne est utilisée pour le financement des prêts consentis aux Sociétaires. La CASDEN, a également recours aux emprunts sur le marché financier pour compléter ses besoins en financement des nouveaux crédits. Toutefois, plus les ressources de l'épargne progressent, moins la CASDEN est dépendante des marchés financiers pour obtenir des ressources complémentaires. C'est ce qui lui permet notamment d'adapter son barème (quatre baisses de taux immobiliers en 2012) pour proposer des taux de crédit avantageux à ses Sociétaires.

Quand l'épargne se met au service de vos projets…

… c'est que vous avez choisi de placer votre capital sur un compte Dépôt Solidarité CASDEN. Ce compte est l'illustration concrète des valeurs de la Coopérative. Votre argent n'est pas rémunéré en intérêts mais vous gagnez des Points Solidarité[1]. Avec ces Points, vous accédez aux taux de crédit les plus avantageux. Et plus vous avez de Points, plus le taux de votre crédit baisse !

Avec le Dépôt Solidarité, vous n'avez aucune contrainte : pas de plafond de dépôt, aucun frais d'ouverture ni de gestion du compte, la possibilité de mettre en place gratuitement une alimentation automatique[2], des fonds disponibles immédiatement[2] si besoin et en cas de retrait de votre épargne, vous conservez les Points déjà acquis…

© Killoffer

Quand votre épargne est rémunérée…

… la CASDEN a aussi des solutions de financement à vous proposer. Le Compte Sur Livret CASDEN est un compte rémunéré à 1,90 %[3] qui permet également de cumuler des Points Privilégiés[1]. Grâce à ces Points, vous avez la possibilité de souscrire des crédits CASDEN à des taux intéressants. Les taux d'emprunt accessibles avec les Points Solidarité demeurent toutefois plus avantageux, du fait de la non rémunération de l'épargne. Les avantages de ce compte épargne : pas de plafond de dépôt, aucun frais d'ouverture ni de gestion, des fonds disponibles à tout moment[2] et même en cas de retrait, les Points sont définitivement acquis. Pour alimenter le Compte Sur Livret CASDEN, il est possible de mettre en place gratuitement des virements automatiques[2].

Pour ouvrir un compte Dépôt Solidarité ou un Compte Sur Livret CASDEN :

- Si vous êtes Sociétaire CASDEN et client de la Banque Populaire, rendez-vous dans votre agence Banque Populaire[4].
- Si vous êtes Sociétaire CASDEN et client d'une autre banque, par téléphone avec un conseiller CASDEN Direct au 0 826 824 400[5] ou dans votre Délégation Départementale[4].

Bon à savoir : si vous êtes client de la Banque Populaire, vous pouvez réaliser toutes vos opérations sur vos comptes épargne CASDEN dans votre agence ou par Internet si vous êtes abonnés à ce service.

1. Les Points gagnés sont calculés et comptabilisés chaque fin de mois.
2. Le montant de chaque versement ou retrait doit être de 10€ minimum. Le solde du compte épargne CASDEN (Dépôt Solidarité ou Compte Sur Livret) ne doit pas être inférieur à 10€.
3. Taux de rémunération nominal annuel brut, fixé librement par la banque, (hors prélèvement sociaux et fiscaux) en vigueur au 01/02/2013, susceptible de variations.
4. Coordonnées sur www.casden.fr, rubrique Contacts.
5. 0,15 € TTC la minute en France métropolitaine.

> Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

RAPID'EPARGNE

C'est l'application Cyberplus mobile Banque Populaire qui innove et permet d'épargner en un seul clic ! Ce service d'épargne, disponible sur iPhone, est une première pour une banque française. Simple, ludique et sécurisée, elle permet au Sociétaire mobinaute de réaliser un virement immédiat d'une somme, entre 10 et 300 euros, vers son Dépôt Solidarité CASDEN ou son Compte Sur Livret CASDEN.

DÉCROCHAGE SCOLAIRE **ET SI RIEN N'ÉTAIT PERDU D'AVANCE ?**

Même après d'importantes difficultés à l'école, **il est possible de reprendre des études ou une formation.** De nombreuses pistes existent, pour les plus motivés.

PROBLÈMES de santé, difficultés familiales, comportements inappropriés… Semé d'embûches, le cursus scolaire se transforme parfois en parcours du combattant pour certains élèves. Quelque 140 000 [1] d'entre eux sortiraient chaque année du système scolaire sans qualification ni diplôme, prenant le risque de se retrouver sans emploi pour longtemps. *« Et souvent sans idée de ce qui pourrait leur convenir »,* souligne François Guerrier, universitaire, président de l'École de la 2e chance d'Orléans-Val de Loire.

© Bruno Salamone

Une approche personnalisée

En décembre 2012, le gouvernement annonçait donc la mise en place d'Objectif formation-emploi, un dispositif de soutien censé permettre à 20 000 décrocheurs de raccrocher d'ici à fin 2013. Celui-ci s'appuiera notamment sur la mission générale d'insertion (MIG), créée en 1995 pour repêcher les jeunes avant ou juste après l'abandon de leur scolarité. Du module de représentation à l'examen (Morea) au groupe d'aide à l'insertion (Gain), la MIG dispose d'une large batterie d'outils afin de leur permettre de retourner à l'école ou d'accéder à un emploi. Mais de très nombreux dispositifs et solutions existent aussi pour les autres publics, désireux de reprendre leurs études. La difficulté consiste d'abord à repérer le bon interlocuteur ! Si les CIO (centres d'information et d'orientation) s'adressent à tous sans exception, les personnes en situation de handicap peuvent plus spécifiquement s'adresser à Cap Emploi, les chômeurs à Pôle Emploi et les salariés à leur organisme paritaire collecteur agréé (OPCA). Pour les 16-26 ans, il s'agira surtout des Missions locales.

Et pourquoi pas la fac ?

Présentes partout en France, toutes ces structures sont compétentes pour aider les intéressés à affiner un projet adapté à leur situation : trouver un employeur à ceux qui souhaitent débuter une formation en alternance ; orienter vers des APP (ateliers pédagogiques personnalisés) ceux qui ont d'abord des lacunes à combler ; proposer le CLEPT (collège-lycée élitaire pour tous) à ceux qui comptent retourner au lycée… Les plus ambitieux pourront viser le DEAU (diplôme d'accès aux études universitaires) ou la capacité en droit, ouverts aux non-bacheliers désireux d'accéder à la licence ou aux concours administratifs.

Quant aux plus désorientés, ils auront intérêt à tenter une École de la 2e chance : *« Nous y accueillons pour 38 semaines, dont 16 en entreprise, les 18-25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an. Outre une remise à niveau sur mesure, l'objectif est de leur faire explorer différentes voies pour trouver la leur »*, explique François Guerrier. Pour tous, un seul mot d'ordre : rester motivé !

1. Selon le ministère de l'Éducation nationale.

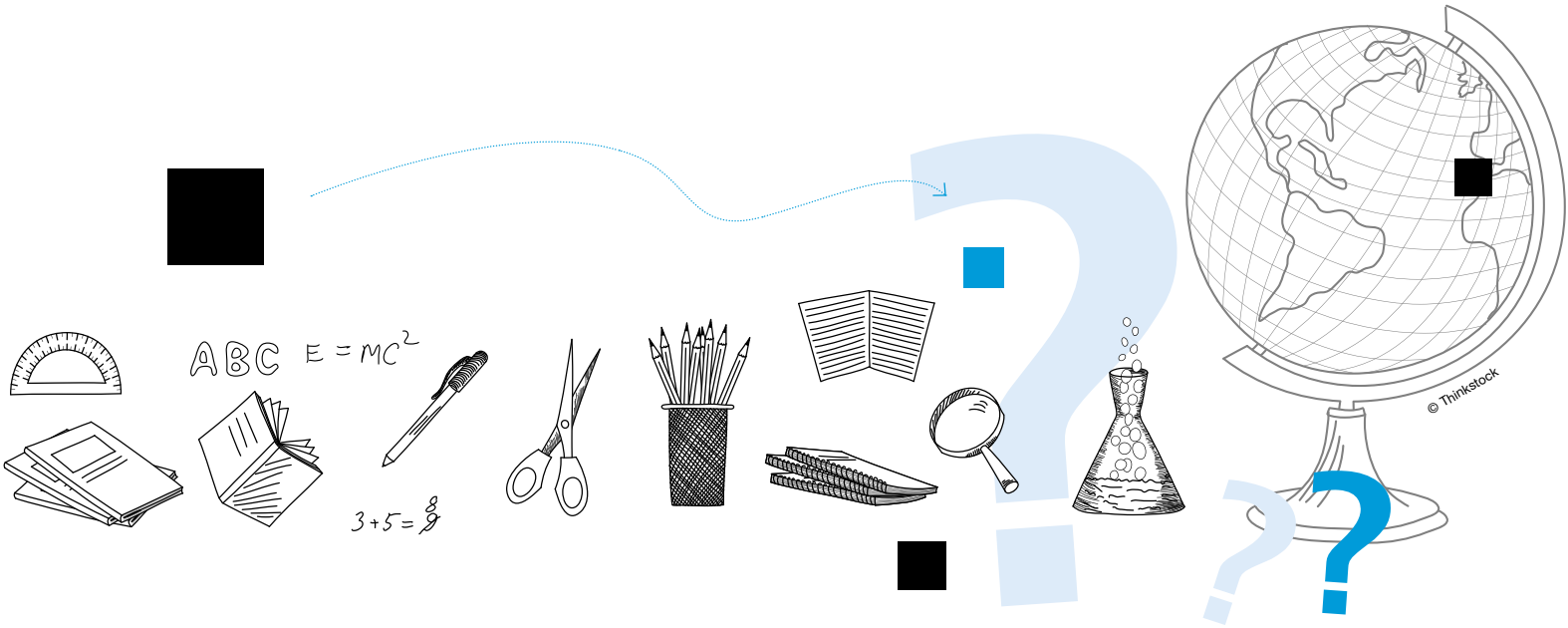

© Thinkstock

« Finances, logistique, motivations… Il est essentiel de bien préparer son projet en amont. »

© DR

ISABELLE BUFFLIER, **docteur en droit, est auteur de « Reprendre ses études » (éditions L'Express).**

Pour réussir, mieux vaut être clair sur ses objectifs, sur sa motivation et sur les causes de ses échecs. Mais cela ne suffit pas, il est également nécessaire de bien préparer son projet en amont. Sur le plan budgétaire, d'abord. Comment fera-t-on pour vivre - et pour acheter livres et fournitures notamment - sans percevoir de salaire pendant quelques mois voire quelques années ? La formation par alternance ou en e-learning représente à ce titre une bonne solution. Ensuite, il faut penser aux aspects logistiques : n'est-il pas préférable, par exemple, de trouver une formation légèrement moins attractive mais plus proche de son lieu de vie ? Un bilan de compétences peut également s'avérer utile pour vérifier que l'orientation choisie correspond à sa personnalité. Rallier son entourage compte aussi, car ce dernier devra certainement faire des sacrifices. À cet égard, je conseillerais de fuir les personnes « toxiques » au profit d'amis positifs et encourageants. Beaucoup de difficultés peuvent se surmonter. En tant que professeur, j'ai assisté à de beaux succès !

« Il faut identifier les difficultés passées. »

©DR

EMELINE BARDOU **est docteur en psychologie, chargée de recherche (université de Toulouse II), praticienne, auteur de « L'estime de soi chez les adolescents » (à paraître bientôt chez In Press).**

Plus on intervient tôt, face au décrochage scolaire, plus on a de chance d'aider les jeunes à se remobiliser. La remobilisation constitue un processus qui se travaille, afin de donner du sens à l'apprentissage. Pour cela, il est important d'identifier avec l'intéressé la nature de ses difficultés passées : il peut aimer l'école mais pas apprendre, aimer apprendre mais pas à l'école, ou avoir envie de savoir mais ne pas savoir apprendre… Comprendre les raisons précises de son décrochage l'aide à restaurer son estime de lui-même. Or, plus on s'estime, plus on se sent compétent et mieux on arrive à se projeter dans l'avenir, à répondre à cette double question : qui est-on et qu'a-t-on envie de devenir ? Cette constatation est valable pour les jeunes comme pour les adultes. Pour éclaircir tout cela, il est possible de se faire aider dans les centres médico-psychologiques (CMP). L'idéal serait de pouvoir mettre en interaction les différents intervenants : psychologue, établissement scolaire, centre de formation… Car l'élève ou l'apprenant est indissociable de son histoire personnelle !

VOS QUESTIONS **NOS RÉPONSES**

1

Services

La CASDEN met en avant des avantages exclusifs réservés à ses Sociétaires. Pouvez-vous, concrètement, m'en dire plus ?

La CASDEN est une banque coopérative : elle propose à tous ses Sociétaires des avantages identiques selon le principe d'équité. Votre premier avantage, lorsque vous empruntez à la CASDEN, c'est que votre prêt est, dans la majeure partie des cas, accordé sans garantie particulière et sans hypothèque[1] car la CASDEN entretient avec ses Sociétaires une relation basée sur la confiance dans le respect des principes mutualistes. En termes de tarification, la CASDEN privilégie la gratuité sur la plupart des services liés à la gestion des prêts et de l'épargne. Par exemple, si vous demandez l'envoi d'un décompte de remboursement anticipé, d'un tableau d'amortissement, c'est totalement gratuit !
Vous souhaitez modifier la mensualité de votre prêt ? Les deux premières demandes de modularité sont offertes[2]. L'accès aux services en ligne sur www.casden.fr est également gratuit. Ainsi, vous pouvez sans frais : réaliser un virement SEPA, consulter vos comptes épargne CASDEN, vous abonner aux Relevés en ligne… Enfin, pour tout crédit souscrit sur Internet, les frais de dossier vous sont offerts !
Renseignez-vous auprès de votre Délégation Départementale ou de CASDEN Direct[3] pour découvrir tous les autres avantages que la CASDEN réserve à ses Sociétaires…

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

1. Sous réserve d'étude et d'acceptation par l'établissement prêteur. 2. Se reporter aux conditions générales de votre offre de prêt pour vérifier si votre prêt est modulable. Option possible au terme de la première année, tous les ans en respectant un délai de 12 mois entre chaque demande. 3. Coordonnées disponibles sur www.casden.fr, rubrique « Contacts ».

2

Fiscalité

Que change la loi de finances 2013 ?

La loi de finances 2013 modifie le régime fiscal des revenus de capitaux mobiliers. Ils sont désormais soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette loi supprime l'abattement forfaitaire global sur les dividendes et revenus assimilés perçus à partir du 1er janvier 2012 et le prélèvement forfaitaire « libératoire » de l'impôt pour les revenus à compter du 1er janvier 2013. Elle institue un prélèvement à la source non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, il sera restituable.
Le montant de cet « acompte sur impôt » est de 24 % sur les intérêts de toute nature et 21 % sur les revenus distribués. Pour les titulaires d'un Compte Sur Livret, l'acompte obligatoire de 24 % sera prélevé sur les intérêts versés. Pour les Parts Sociales, l'acompte obligatoire de 21 % sur les intérêts sera prélevé sur les revenus distribués en juillet. La dispense du prélèvement à la source de 24 % ou de 21 % est autorisée dès lors que le foyer fiscal dispose d'un revenu fiscal de référence N-2 inférieur aux seuils :
– pour les intérêts acquis sur le Compte Sur Livret : inférieur à 25 000 € pour un célibataire, veuf ou divorcé, 50 000 € pour un couple marié ou pacsé,
– pour les intérêts sur les Parts Sociales (et les dividendes) : inférieur à 50 000 € pour un célibataire, veuf ou divorcé, 75 000 € pour un couple marié ou pacsé.
La dispense était accordée pour l'année fiscale 2013 jusqu'au 31/03/2013 ; pour 2014, elle pourra être demandée entre le 15/08 et le 30/11/2013[1]. Les revenus encaissés depuis le 1er janvier 2013 jusqu'à enregistrement de la dispense seront soumis au prélèvement à la source.

Si vous souhaitez obtenir un renseignement complémentaire sur la loi de finances 2013, un conseiller CASDEN est à votre disposition au **01 64 80 64 59 (appel non surtaxé).**

1. Toute demande ultérieure à cette date limite légale ne pourra être prise en compte par la CASDEN.

© DR

Bio

1974
Entrée dans l'Éducation nationale, en tant que surveillant.
1979
Obtention d'une licence de russe.
1981
Obtention d'une licence de lettres modernes et premier poste comme prof de français au collège Édouard-Herriot, à Livry-Gargan.
1988
Didier Labille enseigne depuis cette date au collège Léon-Jouhaux, à Livry-Gargan.

Éducation

IL ENSEIGNE LA GRAMMAIRE AVEC DES MARIONNETTES

Professeur de français au collège Léon-Jouhaux de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), **Didier Labille enseigne la grammaire « vivante », à l'aide de personnages de BD et de marionnettes.**

DIDIER LABILLE EST UN « HAPAX », un enseignant hors-norme. Féru de jeux de mots, ce professeur certifié de lettres modernes a créé « Mamie grammaire », une méthode ludique pour enseigner la grammaire. Sortis de son imagination, neuf personnages représentent chacun une catégorie grammaticale. Parmi ces « amis-mots », comme il les surnomme : le pronom devient un kangourou, qui remplace les mots et les met « dans sa poche »; la préposition est un molosse, inséparable des mots qu'il mord; tandis que l'adverbe est un robot invariable, une machine sans intelligence… *« J'ai voulu donner vie aux mots, représenter de manière non rébarbative la grammaire »*, résume ce passionné.
Au départ, Didier Labille ne se destinait pourtant pas à l'enseignement. Titulaire d'une licence de langue russe, *« on m'a conseillé de passer une licence de lettres et de devenir prof de français*, se souvient-il. *Mon expérience du russe et du métalangage explique mon approche décalée de la grammaire. »*
Après dix ans d'exercice, Didier Labille fait une rencontre décisive : celle de Daniel Duprez, alors formateur à la Mafpen (Mission académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale) de Créteil. *« Ce spécialiste de l'orthographe avait créé un jeu visuel permettant d'orthographier facilement les mots. Son dynamisme m'a donné envie d'innover aussi, et en quinze minutes j'ai inventé Mamie grammaire! »*
« Les mots m'appelaient mais je n'osais pas me lancer, confie ce chevalier dans l'ordre des Palmes académiques. *J'avais des craintes, évidemment, mais les résultats sont là : les parents voient leurs enfants progresser. Mes cours de grammaire sont toujours amusants. Les élèves se chamaillent même pour aller au tableau et les parents sont ravis de voir leurs enfants progresser rapidement! »* Bien décidé à faire « vivre, danser et chanter » la grammaire, Didier Labille a réalisé plus de 200 spectacles, impliquant ses élèves, et a même participé au Festival mondial des théâtres de marionnettes à Charleville-Mézières. Il a aussi imaginé des « grammaticontes », dans lesquels il explique comment les « amis-mots » sont nés.
À 60 ans, celui qui est aussi président de l'association Arts et Liens et astronome amateur se lance un nouveau défi : *« L'an prochain, je serai à la retraite et j'aimerais vraiment transmettre ma méthode à d'autres professeurs motivés et désireux de faire vivre la grammaire. »* Avis aux marionnettistes…

+d'infos

• Mamie Grammaire sur YouTube : http://www.youtube.com/channel/UC-DxNl32NF1mwFiWSFsn6LQ
• Didier Labille a également participé au programme court Parlons Passion : son portrait est à découvrir sur la Chaîne Youtube CASDEN : http://www.youtube.com/user/LaChaineCASDEN

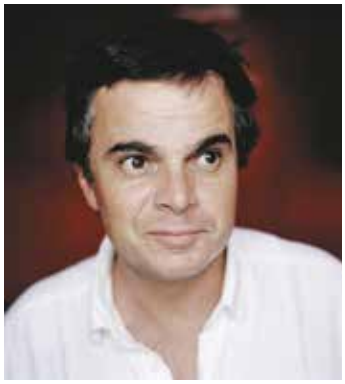

©DR

ALEXANDRE JARDIN : « IL N'EST PAS RAISONNABLE DE DEMANDER AUX ENSEIGNANTS DE TOUT RÉSOUDRE »

L'écrivain Alexandre Jardin a écrit le scénario de la comédie *La Vraie Vie des profs,* sorti le 20 février 2013 au cinéma. Il nous parle du vocabulaire des jeunes qu'il a dû réinventer pour les besoins du film, et de son engagement en faveur de la lecture.

***La Vraie Vie des profs* n'est pas votre premier film, que ce soit comme réalisateur ou comme scénariste. Qu'est-ce qui vous attire dans le monde du cinéma ?**

Une des grandes joies du cinéma est de collaborer avec des gens qui me sont complètement étrangers, avec lesquels je n'ai aucune référence commune. L'idée de me « marier » avec Emmanuel Klotz et Albert Pereira Lazaro [réalisateurs du dessin animé *Les Lascars* (2009), NDLR] venait des producteurs, et pouvait sembler farfelue : je crois n'avoir jamais travaillé avec gens aussi éloignés culturellement. Par exemple, il ne me viendrait pas à l'esprit de dire à quelqu'un pour qu'il se lève : « Bouge ton gros boule ». Mais Emmanuel Klotz le fait avec beaucoup d'aisance ! Et tout s'est formidablement bien passé.

Dans le film, les collégiens emploient à tort et à travers des mots qu'ils ne comprennent pas (comme « profaner »), et leur propre jargon (« boloss », « shbebos »…) est une source d'incompréhension persistante avec les adultes et même parfois entre eux. Que vouliez-vous illustrer : la vitalité de la culture jeune d'aujourd'hui, ou la dégradation généralisée du niveau de leurs connaissances ?

La deuxième hypothèse ne fait aucun doute, d'où la nécessité dans le film de décaler cette sombre réalité. Une grande partie de la langue que parlent les enfants dans le film est ainsi inventée. Nous nous sommes posé cette question : comment les faire parler d'une façon qui semble contemporaine, tout en essayant de rendre ce langage légèrement intemporel ? Nous ne pouvions pas complètement dynamiter le langage réel mais nous pouvions l'adapter. Nous avons conservé quelques mots comme « boloss » et inventé le reste, comme « shbebos » [pour désigner un gay, ndlr]. Mais aucun enfant, de Marseille ou d'ailleurs, ne s'exprime comme ça. Et pourtant, j'en ai écouté beaucoup, en m'installant au fond de classes avec les réalisateurs ! Comme c'est une comédie, nous avons aussi gommé l'ahurissant racisme des gamins entre eux. On n'en trouvera pas trace dans le texte, pourtant ça m'a sauté à la gorge en les observant...

+d'infos sur le site de vousnousils

Retrouvez l'intégralité de l'interview d'Alexandre Jardin sur www.vousnousils.fr, le site d'information de la communauté éducative dont la CASDEN est partenaire.